,	Marque de fabrique	Туре	F. d'homologation No	
demorque de travail	HUGGLER	FA 15	СН 9372 16	
Constructeur	EMIL HUGGLER AG, Baumaschinenfabrik, 5034 Suhr			
Identification	"FA 15" sur la p	laquette du constructeur		
Plaquette constr.		ment au-dessus de l'essieu	•	
Numéro du châssis	à gauche, en haut	sur l'essieu		
Importateur princ.				
Véhicule homologué	3 334	Signes fixes dans code du type	FA 15	
Chāssis				
Nombre d'essieux	1		<u> </u>	
Suspension	•	Direction		
Frein de service				
Frein d'arrêt	mécanique, à expan	sion interne, sur les 2 roues		
Carrosserie	ruban transporteur	1 0100 ard		
		Poids à vide sel	lon le ruban transporteur	
Dimensions	int. ext.	Charge utile ou :	<u> </u>	
Longueur			lon le ruban transporteur	
Largeur		2080 Poids total	1500	
Hauteur		Garantie fabrique		
Porte à faux a	v <u> </u>	Dimens. pneus	$\frac{6.70 - 13}{6.74}$	
a	f ar	Ply/bar	6 / 4,5 1810	
Empattements	·	Charge	30	
	· ai	w / Pour v max		
	v ar	Vitesse maximale selon constr	70	
Distance pivot	- axe ar	Vitesse maximale selon tenue o	de route	

Equipement Feux rouges Feux stop	*) R (E) S1 (E)	Moteur de travail §) Marque Bruit	Type à t/min
Clignoteurs av	- 2a (E)	Silencieux	
Catadioptres av lat.	I (E) III (E)	Mesure des gaz Déparasitage Indications pour le permis	
Feux de gabarit av	A (E) ou CH 1 0503 01	Genre remorque	Remorque de travail HUGGLER FA 15
lat. ar	CH 1 0507 01 ULO	Marque et type FH-No CH	9372 16
	CH 1 2204 01 ML	Carrosserie	ruban transporteur
Eclairage plaque Cale	1= 285x150x170 mm	Poids à vide sel. bu Poids de service sel. bu	lletin pes Charge utile Lletin pas Poids total

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Dimensions et poids selon le ruban transporteur; équipement (évent.roulette d'appui) sont à contrôler à l'immatriculation.
- +) Variante de pneus: 6.40 13 4 PR charge pour l'essieu 1250 V-max 30 km/h
- S) Lorsqu'équipé d'un moteur, contrôler le bruit et le déparasitage.

A noter dans le permis de circulation:

- (118) Vitesse maximale 30 km/h; signalisation exigée;
- (137) Marquage exigé: l'extrémité du ruban transporteur en jaune/noir plus un panneau de signalisation au porte à faux arrière;
- (222) Voiture motrice exigée ... (selon le poids de service); Les feux et clignoteurs prescrits doivent être montés.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 22.09.76

Homologation fédérale des types de véhicules